



COUNTRY FARM FACTORY
4 Croas Ar Rod - 29260 LESNEVEN
Tél : 02.98.30.71.75 - Fax : 02.98.30.71.76
country.farm@wanadoo.fr



FICHE TECHNIQUE

Dernière mise à jour le 26/02/21



CODE ARTICLE : 603

Céréales Petit Déjeuner

COUNTRY FARM

"Barre céréalière POMME"

Barre de céréales à la pomme et aux raisins, aromatisée

Barre 22 g x 200

INGRÉDIENTS				VALEURS ÉNERGÉTIQUES ET NUTRITIONNELLES MOYENNES POUR 100 G							
Céréales (45%) (flocons d' AVOINE , farine de BLÉ), sirop de glucose, fruits (10,6%) [pomme déshydratée (6%) (pomme, conservateur : DISULFITE de sodium), raisins (4,6%) (raisins, huile de coton)], huile de tournesol, stabilisant : sorbitols, dextrose, sucre, sel, caramel aromatique (sirop de glucose, sucre, eau), antioxydant : extrait riche en tocophérols, émulsifiant : lécithine de SOJA , arôme.				Énergie		1 594 kJ / 378 kcal					
				Matières grasses		6,7 g					
				dont acides gras saturés		0,8 g					
				Glucides		70,7 g					
				dont sucres		28,8 g					
				Fibres alimentaires		4,9 g					
				Protéines		6,2 g					
				Sel		0,2 g					
				<i>les valeurs moyennes pour 100g dépendent des divergences biologiques habituelles</i>							
CRITERE MICROBIOLOGIQUE				ALLERGÈNES							
Type	Unité	Maxi	Méthode	<small>RÈGLEMENT (UE) N°1169/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN DU CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n°1924/2006 et (CE) n°1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n°608/2004 de la Commission</small>							
Flore mésophile	nb/g	10 000	Dénombrement sur milieu sélectif								
Entérobactéries	nb/g	100	Dénombrement sur milieu sélectif								
Levures	nb/g	5000	Dénombrement sur milieu sélectif								
Moisissures	nb/g	5000	Dénombrement sur milieu sélectif								
Salmonelles	nb/25g	Absence	Dénombrement sur milieu sélectif								
ORIGINE				Ingrédients visés à l'article 6, paragraphes 3 bis, 10 et 11							
Fabrication 100% française				Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		Non présents		Présents		Traces	
CONDITIONNEMENT				Crustacés et produits à base de crustacés		X					
Barre : 22 g				Oeufs et produits à base d'oeufs		X					
Carton : 200 barres				Poissons et produits à base de poissons		X					
Dimensions : 40 cm x 23 cm x 18 cm				Arachides et produits à base d'arachides						X	
Poids net : 4,400 kg				Soja et produits à base de soja				X			
Poids brut : 4,740 kg				Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)						X	
Palette : 90 cartons (9 couches de 10 cartons) = 18 000 barres				Fruits à coques, à savoir amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan (Carya illinoensis (Wangenh.) K. Koch), noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia et noix du Queensland (Macadamia ternifolia) et produits à base de ces fruits						X	
Dimensions : 80 x 120 cm x 175 cm (palette comprise)				Céleri et produits à base de céleri		X					
Poids net : 396 kg				Moutarde et produits à base de moutarde		X					
Poids brut : 447 kg (palette comprise)				Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		X					
STOCKAGE				Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l exprimés en SO2				X			
Dans des locaux frais et secs de préférence (Max. 20°C / Humidité < 60%)				Lupin et produits à base de lupin		X					
CONSERVATION				Mollusques et produits à base de mollusque		X					
14 mois											
La DLUO est indiquées sur chaque carton et sur chaque barre											
GENCOD											
Sachets : 3700496306033											
Carton : 3700496356038				Palette : 3700496376036							
<i>Pas d'OGM - Pas d'ionisation</i>											